

Forme communautaire et forme individuelle de la prostitution à Niamey

Ouassa TIÉKOURA

Avant-propos

Le Niger vit une époque difficile, caractérisée par la détérioration de l'économie et l'apparition de troubles socio-politiques.

Les conditions géographiques et climatiques sont à la base de nombreux problèmes qui affectent les populations : l'économie essentiellement agro-pastorale est très fortement tributaire des aléas climatiques. Les faibles pluies réparties de manière inégale contribuent à sa dégradation en engendrant un phénomène de désertification qui compromet la sécurité alimentaire. Ce contexte amplifie la crise économique chronique dans laquelle le Niger est plongé.

L'aggravation constante de la crise depuis la chute des prix de l'uranium n'est pas sans conséquence sur l'ensemble des secteurs sociaux. Les politiques d'ajustement structurel poursuivies dans les années 80, n'ont pas donné les résultats escomptés aussi bien au plan de la relance économique qu'à celui du développement social.

Un effort financier de plus en plus important est demandé aux populations, particulièrement dans les domaines de l'éducation et de la santé, alors que parallèlement, l'on note une baisse progressive de leur pouvoir d'achat.

La crise économique a engendré un état de pauvreté dont les manifestations sont visibles aussi bien en ville où 55 % (Unicef, 1993) des habitants sont considérés comme démunis, qu'en milieu rural où 44 % vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Cette crise économique a eu pour corollaire une crise politique et sociale sans précédent : à l'instar des autres pays du continent, le Niger a connu, à partir de 1990, l'émergence d'un processus démocratique incertain.

L'insécurité matérialisée d'une part, par la rébellion touareg au Nord, et d'autre part, par le banditisme sans cesse croissant dans les grandes villes comme Niamey, Maradi et Zinder, a été aggravée par la montée de l'islamisme. C'est ainsi que des émeutes ont éclaté dans certaines villes du Niger (Niamey, Dosso, Maradi, Konni, Zinder) à la suite de l'apparition du fondamentalisme *Izala*¹ et de l'assassinat de chefs de sectes. A Niamey et Zinder, des jeunes femmes ont été attaquées et humiliées parce qu'elles portaient des jupes ; à Konni et Zinder, des prostituées ont vu leurs maisons brûlées, car, disait-on, leur conduite empêchait la pluie de tomber.

Bien entendu, tous ces problèmes se posent avec une acuité aggravée dans la capitale.

Niamey est l'une des cités les plus récentes d'Afrique de l'Ouest. Située au cœur du pays Djerma, n'ayant guère plus d'un demi-siècle, Niamey a connu un spectaculaire accroissement de sa population depuis une quinzaine d'années environ. D'un millier d'habitants à peu près au moment de sa création en tant que capitale coloniale (1926), elle est passée à 6 270 habitants lorsque fut approuvé le plan d'aménagement en 1937 puis à 33 800 habitants en 1960, 233 414 habitants en 1977 et 392 165 en 1988², représentant 35 % de la population urbaine et 10 % de la population totale du Niger³. Cette croissance est due principalement à l'accroissement naturel de la population (3,1 %) et à l'exode rural.

Toutes les ethnies sont représentées à Niamey, mais à des degrés variables (Zarma, Sonraï, Haoussa, Fulbé, Tamachek, Kanouri, Gurmancé, Arabes, Toubou). La population augmente aussi par apports extérieurs : la moitié de la population citadine n'est pas originaire de la ville et un tiers est composé d'étrangers (Nigériens, Maliens, Béninois, Togolais, Sénégalais, Burkinabé, Camerounais et Européens).

La crise économique à Niamey se manifeste par la dégradation des conditions d'existence : l'effet des suppressions d'emploi dans les secteurs étatiques, para-étatiques et privés, la baisse du pouvoir d'achat des ménages⁴, l'incertitude et l'irrégularité des salaires, la dévaluation, accentuent la paupérisation. Par rapport à la sous-région, la vie coûte relativement chère à Niamey, en partie du fait de l'enclavement du pays.

1. *Izala*, Association islamique réformiste qui prône la stricte application du Coran et de la Sunna, la shari'a. Ce groupe, grand pourfendeur de la laïcité, s'attaque aux autres confréries (Tidjania, Quadria) jugées trop complaisantes à l'égard du Pouvoir, et il appelle à un réarmement moral de la société.

2. Source : Ministère du Plan - recensement 1988.

3. La population totale est estimée à 7 250 000 habitants.

4. Diminution des salaires de 20 % dans le secteur public. Le SMIG (Salaire minimum inter-professionnel garanti) était de 20 800 FCFA (soit 416 FF) avant la dévaluation. Cela correspond au salaire d'un manœuvre.

Beaucoup de familles rencontrent des difficultés pour obtenir leur ration alimentaire quotidienne ; même les familles de salariés n'assurent qu'un repas par jour à leur progéniture. Les transferts de produits alimentaires de la campagne vers la ville sont rares (l'envoi de mil, riz, volaille, condiments, etc. ne se fait plus comme avant). L'aide financière aussi se raréfie, seules les obligations cérémonielles étant honorées. La gestion de l'incertitude est le lot quotidien des Nigériens. Elle se traduit par un endettement croissant des ménages : factures impayées d'eau, d'électricité, de loyer, non paiement du marchand habituel qui n'arrive pas non plus à écouler sa marchandise.

La crise a complètement bouleversé les pratiques en usage et un certain ordre établi dans les familles : le partage des responsabilités au sein du foyer notamment. Quant à la solidarité, si elle intervient dans certains cas, elle n'est pas souvent au rendez-vous, car elle est devenue beaucoup plus sélective : on aide volontiers un proche quand on le peut, mais beaucoup plus difficilement un parent lointain. L'ajustement est donc aussi intervenu dans les rapports familiaux.

Le phénomène de la prostitution est révélateur dans une certaine mesure de l'évolution globale et de la crise de la société urbaine : les dispositifs informels de protection sociale et d'entraide n'étant plus automatiques, le désœuvrement et le dénuement de certaines femmes les entraînent dans la spirale de la déviance et de son engrenage.

La recherche : objet et démarche

Cette recherche qui a pour cadre la ville de Niamey, s'inscrit dans l'étude des processus de marginalisation et d'individualisation dans les villes africaines. Elle porte sur une population féminine en situation d'exclusion plus ou moins marquée, du fait de la conjonction de trois facteurs principaux aux effets cumulatifs : l'absence de formation professionnelle et d'emploi stable ; la position de célibataire ; le recours à des formes diverses de relations sexuelles vénales, occasionnelles ou permanentes. Il s'agit d'évaluer le poids de ces déterminants (accusés par le contexte général de la crise) et surtout d'analyser comment ils sont vécus en considérant les solutions pratiques mises en œuvre par ces femmes et par ces jeunes filles.

Il nous a paru intéressant de comparer deux formes de prostitutions observées à Niamey et qui diffèrent de façon contrastée. Il s'agit d'une

part de la forme traditionnelle⁵, celle des « femmes libres »⁶, les *karuwaï*⁷ qui vivent sous l'autorité d'une *magagia*⁸, veuve ou divorcée, qui est choisie par les femmes d'un certain âge au sein du groupe. Ces femmes sont en majorité haoussa, non scolarisées en général et néo-citadines. Leur âge moyen est de 27 ans.

D'autre part, une forme moderne, celle des prostituées communément appelées *kossou-kossou*⁹ qui se recrutent sur des bases non ethniques, parmi les citadines de deuxième génération, scolarisées pour la plupart. Leur âge moyen est de 20 ans.

La marginalité des *karuwaï* est une marginalité d'intégration, car même, si elles ont un statut et une fonction dévalorisées, ceux-ci sont reconnus et officiellement sanctionnés par des pratiques et représentations s'enracinant dans la longue durée des traditions haoussa. D'autre part, en tant qu'individus, les *karuwaï* restent prises en charge par une institution du type communautaire et hiérarchisé, qui les maintient sous tutelle et consigne leur marginalité à l'intérieur de limites précisément codifiées. Au contraire, la marginalité des jeunes *kossou-kossou* accompagne un processus d'individualisation et d'affranchissement par rapport aux normes et à l'ordre établis. Quand les femmes libres *karuwaï* accusent ces jeunes *kossou-kossou* de « casser le marché » et de propager des maladies, elles ne font qu'expliquer à leur manière ce point de vue : les jeunes prostituées sont perçues comme des marginales qui n'entrent pas dans le jeu social de l'amour extra-conjugal tarifé, contrôlé et codifié, mais qui, au contraire y introduisent la liberté sans frein, la désorganisation, la concurrence sauvage et même des menaces de mort (sida).

5. Dans les cités et villages haoussa, il existe des concessions réservées spécialement aux prostituées (*karuwaï*) et dirigées par une cheftaine, la *magagia*. Dans ces lieux se pratique également le *bori* (culte de possession) dont les *karuwaï* sont souvent ses adeptes.

6. Le terme « femmes libres » est souvent utilisé pour désigner les femmes qui ne vivent plus sous la tutelle de leur famille ou du mari. D'une ville à l'autre en Afrique, ce terme désigne de façon générale des femmes indépendantes qui recourent souvent à l'une ou l'autre forme de la prostitution, ce qui est le cas des *karuwaï*.

7. *Karuwa* au singulier ou *karuwaï* au pluriel en haoussa, désigne la courtisane, la femme libre en raison d'un veuvage ou d'un divorce non suivi de remariage. *Karuwa* littéralement veut dire prostituée.

8. *Magagia* est un titre des chefferies politiques traditionnelles haoussa porté d'ordinaire par la sœur du chef politique. Elle avait pour tâches de lever l'impôt sur les adeptes du *bori* (culte de possession) et de contrôler les *karuwaï* qui pour la plupart sont adeptes du *bori*. De nos jours, le titre de *magagia* est attribué à une femme qui dirige une maison de prostituées.

9. *Kossou-kossou* en Zarma signifie « grattage » en référence au billet de la loterie TACOTAC qui coûte 200 FCFA (4 FF avant la dévaluation), soit le prix d'une passe. Ce terme désigne en général les jeunes prostituées des bars et des rues ; on les appelle également « Bonsoir Monsieur » ou « Miss microbes », allusion aux maladies sexuellement transmissibles.

Il apparaît ainsi que c'est parmi les *kossou-kossou* que l'on rencontrera plutôt des « femmes libres » au sens où, à travers la prostitution, certaines s'affirment comme acteurs individuels, responsables de leurs pratiques et de leur devenir.

Dans ces conditions, la prostitution moderne peut être appréhendée, au moins à titre d'hypothèse, comme un lieu de passage (obligé pour certaines, quand il n'est question que de survie, voulu par d'autres qui y trouvent le moyen de conquérir leur indépendance) pour des femmes engagées dans un processus d'affranchissement objectif par rapport aux contraintes de l'univers social traditionnel, et, par voie de conséquence, prises dans un processus de prise en charge de leur destin et de prise de conscience plus ou moins individualisée, parfois individualiste, de soi. Par exemple certaines *kossou-kossou* inversent parfois le rapport entre les genres à leur profit quand notamment, elles deviennent des protectrices de jeunes gens financièrement dépendants d'elles.

Afin de mettre à l'épreuve cette hypothèse générale, nous avons donc étudié le phénomène de la prostitution à ces deux pôles extrêmes, les « femmes libres » *karuwaï*, intégrées dans la tradition, constituant en quelque sorte le groupe témoin à partir duquel les pratiques et les représentations liées à l'exercice individuel et « libéral » de la prostitution pourront être mieux appréciées.

A cette fin, nous avons procédé à plusieurs études de cas dans les deux situations contrastées, sans oublier qu'il s'agit là de deux pôles d'un continuum. Entre ces deux pôles du spectre de la prostitution, il existe, en effet, toute une gamme de situations intermédiaires : les prostituées de luxe qui opèrent dans les grands hôtels de Niamey (Terminus, Grand hôtel) ; la semi-prostitution des serveuses de bars, de certaines étudiantes et employées de bureau ou de ménagères cherchant à subvenir aux besoins de la famille.

Nous avons eu des entretiens avec cinquante femmes, trente *karuwaï* et vingt *kossou-kossou*. Ces femmes nous les avons rencontrées soit à leur domicile, soit à la piscine olympique d'État (les *kossou-kossou* s'y rendent pour y trouver d'éventuels clients). L'enquête s'est le plus souvent déroulée à Banga-Bana, Yantala, Lacouroussou, Terminus et Liberté, réputés pour être les quartiers de prédilection de la prostitution, particulièrement Lacouroussou où se sont installées les premières prostituées.

Petit à petit se sont nouées des relations amicales avec quelques-unes de ces femmes dont Aïssa, Hadiza, Hamsata, Amina et Azoumi, que nous rencontrions régulièrement. Les relations de confiance ont souvent été établies après une première enquête, ce qui a permis d'approfondir nos entretiens ou de vérifier les dires de nos interlocutrices. Je rendais souvent visite à ces femmes, ce qui fait que certaines m'ont prise au début pour un membre de l'équipe de lutte contre le SIDA ou de la Croix-Rouge. Avec la

cheftaine des *karuwai*, la relation était, au contraire, plus intéressée, mes visites constituant pour elle une source de revenus car elle me demandait chaque fois de l'argent.

Dans un premier temps, les entretiens étaient collectifs et se faisaient en présence de la *magagia* : c'était une manière de faire connaissance avec mes futures informatrices et de « recruter » les premières d'entre elles. En ce qui concerne les Kossou-Kossou, les entretiens étaient individuels. Sauf pour le cas de Maïmouna, les entretiens se sont généralement déroulés en haoussa et trois en zarma. Ils ont été complétés par d'autres informations que nous tenions souvent de personnes proches de l'intéressée ou de la *magagia*.

L'enquête ne s'est pas déroulée sans difficulté, car nous avons eu à faire face à une attitude de méfiance, de suspicion, surtout de la part des *kossou-kossou* ; celles-ci m'ont souvent considérée comme un agent de la police où comme une personne lancée à leur recherche et chargée de les ramener au bercail (certaines sont recherchées par leurs parents).

Le problème que pose une recherche de longue haleine, c'est que l'on perd de vue les interlocutrices ; les *karuwai* sont très mobiles, elles déménagent sans cesse et ne laissent pas d'adresse ; elles s'installent dans d'autres quartiers de Niamey, ou retournent, dans leur pays ou dans leur village. Certaines se rendent au Nigeria (à Kano, à Sokoto) pour tenter leur chance.

Quant aux *kossou-kossou*, bien qu'étant aussi très mobiles, elles sont facilement repérables car elles ont des lieux précis de racolage, même si quelques-unes d'entre elles, se rendent dans la ville de Maradi pour se prostituer, manière de se faire un peu oublier à Niamey et de gagner un peu plus d'argent.

Quant au problème de la mise en œuvre de la méthode biographique, il se situe au niveau de l'interaction entre l'interviewé et l'interviewer. Raconter sa vie, c'est mettre en jeu l'image de soi, l'image que les autres se font de soi, l'image de soi pour soi-même, ce n'est pas une démarche naturelle.

Or, les femmes étant reléguées à la marge de l'espace public, certaines se trouvaient dans l'incapacité de construire un discours en leur nom propre. Il faut parfois beaucoup de temps pour reconstruire, à travers des phrases inachevées et des silences, une cohérence qui ne peut se transmettre directement. En effet, la mise en œuvre d'une méthode de type biographique dans ce milieu renvoie à la difficulté inhérente au fait que la femme africaine, existant principalement par rapport à son entourage social et religieux, peut éprouver des difficultés à parler directement d'elle en tant que personne.

La prostitution comme phénomène complexe

Définir la prostitution n'est pas chose aisée ; car les traits qui peuvent la caractériser varient d'une société à l'autre, d'un continent à un autre. Si le même concept est utilisé partout, les réalités diffèrent.

Généralement on la définit comme un service sexuel contre rémunération d'un client acceptant de payer le prix pour obtenir le service. Des éléments comme l'habitude, la multiplication des rapports sexuels, une notion d'offre et de demande interviennent également. Il s'agit d'un commerce particulier où le corps de la femme est la marchandise qui se vend et qui s'achète. Sont donc exclues de cette définition, les autres formes de relations contre compensation : la femme qui séduit un homme riche et puissant pour obtenir de lui de l'argent et des biens ne doit pas être confondue avec une prostituée dont le rapport avec le client est purement commercial ; pour certains, la fille qui se fait entretenir par un ou plusieurs amants « se débrouille », mais n'est pas une prostituée.

La définition de Paola Tabet (1987) correspond mieux à la pratique des *karuwaï* et de certaines *kossou-kossou*, car elle implique la notion d'échange et de prestation compensatoire, incluant une transaction économique mais n'opérant pas uniquement sous forme monétaire : « De la part des femmes, il y a fourniture d'un service ou prestation, variable en nature et en durée, mais comprenant l'usage sexuel ; de la part des hommes, il y a remise d'une compensation ou rétribution d'importance et de nature variables, mais de toute façon liée à la possibilité d'usage sexuel de la femme. »

Le rapport entre une *karuwa* et certains de ses clients, n'est pas une opération sexuelle purement commerciale, tarifée ; il se rapproche de la relation matrimoniale, car la *karuwa* rend aussi tout un ensemble de services domestiques : elle offre nourriture et hospitalité conviviale.

L'étude de la prostitution féminine au Niger, bien que négligée, constitue un accès particulièrement important à la compréhension du statut de la femme dans cette société. De plus, cette approche offre un éclairage intéressant sur les voies paradoxales de l'émancipation féminine : en effet, c'est parce que la sexualité imprègne le vécu quotidien, qu'aucun autre domaine n'est à ce point réglementé, semé d'interdits et soumis à contrôle. Comme le souligne G. Balandier (1984), « La sexualité humaine est un phénomène social total, tout s'y joue, s'y exprime, s'y forme dès le commencement des sociétés ».

L'importance stratégique de la sexualité féminine réside dans le fait qu'elle constitue le matériau premier de nombreuses constructions idéologiques qui participent à la reproduction sociale. C'est en cela qu'elle

fait l'objet de réglementations et d'interprétations dans un système d'échanges voulu et contrôlé par le groupe social, notamment les rapports matrimoniaux qui sont à la base des reproductions physique et sociale.

La prostitution est donc liée à la façon dont se vivent et se comprennent les relations entre hommes et femmes. Au Niger, la prostitution résulte dans une certaine mesure du statut de la femme, défini dans des constructions idéologiques visant d'abord au maintien de son assujettissement. Il s'agit d'un phénomène total qui met en jeu toutes les dimensions de la vie sociale (la structure familiale, les rapports hommes-femmes, la sexualité, les échanges économiques, l'argent, le rapport entre État et Société, etc.) et en dévoile les tensions ou même les contradictions. Cependant, il ne faut pas oublier que les femmes sont aussi productrices de sens et contribuent à l'évolution et à la dynamique sociales.

Pourquoi la prostitution, nécessaire à l'ordre social (Corbin, 1982), se développe-t-elle dans des sociétés qui la réprouvent ? Pourquoi concerne-t-elle de plus en plus de jeunes filles ? Comment se donne-t-elle à voir ? Comment, à travers la diversité des pratiques, contribue-t-elle à manifester et à développer des formes de conscience de soi individualisées et même dans certains cas individualistes ? En d'autres termes, est-elle associée à un processus d'individualisation des femmes ? C'est ce à quoi nous tenterons de répondre.

Deux types contrastés de prostitution : *karuwai* et *kossou-kossou*

Les Karuwai ou « femmes libres »

Les *karuwai* vivent en général en communauté sous l'autorité d'une *magagia* ou *magaram* (en kanuri : cheftaine ou matrone) qui est choisie en leur sein, parmi les femmes d'un certain âge, veuves ou divorcées. Il s'agit d'une forme traditionnelle d'organisation des prostituées dans les cités et dans les villages haoussa et manga ; mais l'organisation actuelle a subi quelques modifications et n'est pas l'apanage des seules haoussa. On y trouve toutes les autres ethnies (peul, kanuri, zarma, bouzou) mais à un moindre degré. Dans les centres urbains comme Niamey, les *karuwai* vivent dans des « célibatorium »¹⁰ groupés au sein d'une même conces-

10. Ce terme désigne un deux pièces, le plus souvent loué par les célibataires. On les appelle aussi « entrer-coucher », l'entrée servant de salle de séjour où se fait l'accueil des visiteurs, la seconde pièce étant réservée à l'intimité de l'occupant.

sion. A la différence des *kossou-kossou*, les *karuwaï* reçoivent chez elles : elles disposent des tabourets à leur porte pour y attendre les clients. Elles tiennent parfois un petit commerce de cigarettes, cola, fruits ou autres à la devanture de leur case.

Le monde des *karuwaï* est un monde clos, avec ses règles, ses exigences, sa hiérarchie. Ainsi, comme dans une cour royale, un cercle se forme après que chaque femme se soit agenouillée pour les salutations usuelles devant la *magagia* qui trône superbement au milieu du groupe. Celle-ci, en général, ne pratique plus la prostitution : elle est reconvertie dans les affaires et délègue une partie de ses prérogatives à une adjointe dont le rôle consiste à créer et maintenir un climat de fraternité, de cohésion et de solidarité. L'adjointe, une conseillère, est l'intermédiaire entre la *magagia* en titre et les autres femmes. Elle est également responsable des nouvelles recrues, qui, à leur arrivée, sont prises en charge au plan matériel et formées aux différentes ficelles du métier. Celles-ci ne manquent pas de verser une contribution à la *magagia* dès qu'elles sont installées dans le circuit. La *magagia* est un véritable chef d'équipe qui, au besoin, défend les intérêts de ses « filles » face aux clients indécidés.

Les prestations offertes par les *karuwaï* à leurs clients, vont de la réception occasionnelle d'un inconnu à la liaison plus ou moins exclusive avec un client assidu et même à un semblant de vie commune associant prestations domestiques et sexuelles. Certaines ont plusieurs clients réguliers et servent en quelque sorte de seconde femme, notamment aux chauffeurs routiers. Ces hommes sont assurés de trouver chez les *karuwaï*, loin des tracasseries de la concession familiale, des relations humaines libres et détendues, qui tranchent avec le caractère extrêmement codifié de la relation conjugale institutionnelle. Par-delà le rapport physique, ils trouvent chez ces femmes des relations d'une autre nature, qui permettent la spontanéité, la plaisanterie, l'échange égalitaire.

En effet, la *karuwa* est en général une femme à part, puisqu'elle s'exprime en toute liberté, sans tabous ; ses excès de langage, son attitude provoquante sont tout à l'opposé de ce que l'on attend d'une femme convenable. Mais elle n'est pas isolée socialement, car, si sa condition est réprouvée par les religieux, elle ne subit pas la réputation d'infamie liée à la prostitution dans d'autres sociétés. Elle participe à la vie locale, elle est intégrée dans les réseaux de solidarité et elle est sollicitée par les partis politiques.

L'institution du *karuwantchi* (prostitution) d'antan diffère cependant de celle d'aujourd'hui : la *magagia* continue à jouer son rôle, qui est de créer et de maintenir un climat de fraternité, de cohésion et de solidarité, mais elle n'exerce plus ses fonctions avec la rigueur et le charisme d'autrefois.

Les *karuwai* sont souvent adeptes du *bori* (culte de possession) où elles trouvent un moyen supplémentaire de s'affranchir et d'acquérir une autonomie. A cet égard, Jean Rouch et Smith, cités par Suzanne Bernus, ont mis en valeur le rôle qu'elles jouent dans le maintien de ce culte pré-islamique : « En tant que *karuwai*, elles sont les déviations de la norme islamique du mariage pour tous les adultes et en tant que déviance sociale, elles sont gardiennes traditionnelles de la déviation religieuse du culte du *bori* ».

Ce double statut, les *karuwai* s'en servent pour conserver leur autonomie. Elles sont conscientes des avantages qu'elles peuvent en tirer : libération des contraintes domestiques et conjugales, autonomie par rapport à la famille et à la communauté d'origine, indépendance économique.

Mais aujourd'hui, de plus en plus, les *karuwai* aspirent à plus de liberté encore, si bien qu'elles quittent souvent la communauté pour s'installer individuellement dans d'autres concessions.

Par ailleurs, la *magagia* est devenue aujourd'hui une intermédiaire entre les pouvoirs publics et les *karuwai* : les services de santé et de police s'adressent à elle pour le suivi sanitaire des prostituées, pour les opérations de salubrité publique (opérations de balayage et d'assainissement de quartiers, nettoyage d'édifices publics). La municipalité demande souvent le concours des communautés *karuwai* pour ce genre d'actions.

Cependant, si la *magagia* n'est plus l'objet de vénération de la part de ses « protégées », elle est toujours écoutée et respectée, comme nous avons pu le constater chez les femmes libres de Banga-Bana où la plupart de nos investigations ont été menées.

Les karuwai de Banga-Bana

Banga-Bana est l'un de ces nouveaux quartiers situés sur la rive droite du fleuve Niger qui sépare Niamey en deux. La « cité des prostituées » se trouve au centre de ce quartier, près de la gare de Say ; elle est composée de paillotes (cases louées 3 000 FCFA¹¹) et de quelques rares pièces en banco (argile + sable) louées 6 000 FCFA¹². Toutes les paillotes se ressemblent, mais l'aménagement intérieur varie en fonction des moyens de l'occupante. Rares sont les prostituées qui possèdent un lit métallique ; le plus souvent, le mobilier est constitué d'un matelas posé à même le sol

11. Soit 60 FF par mois avant dévaluation.

12. Soit 120 FF avant dévaluation.

ou d'une natte ; parfois un poste radio complète cet ameublement sommaire.

Dans cette cité vivent une centaine de femmes ayant à leur tête la même *magagia* depuis 17 ans. Ancienne prostituée, originaire du Kourfyae (Filingué), ayant cinq enfants et de nombreux petits enfants, elle a une cinquantaine d'années. Elle s'est reconvertie dans la vente de condiments et ne vit plus de ses charmes. Chaque matin, elle fait le tour de la « cité » avec un grand plateau chargé de condiments sur la tête, et en profite pour saluer les unes et les autres et s'enquérir de leurs nouvelles.

Cette communauté vivait au Pont Kennedy (un autre quartier de la rive droite) avant son installation à Banga-Bana. A l'exception du fait que peu de *karuwai* vivent avec leurs enfants, qu'elles préfèrent laisser à la garde des parents restés au village, leurs occupations ordinaires ne se distinguent guère de celles des autres femmes : lessive, vaisselle, cuisine. Toutefois, elles ont beaucoup plus de temps libre : après ces activités ménagères, certaines jouent aux cartes ou se rendent visite, d'autres vont chez la vendeuse de bière de mil, où se rencontrent les amateurs de la danse du *bori*. Ce n'est qu'à la tombée de la nuit que chacune, après sa toilette, s'installe sur un tabouret devant sa case et attend le client.

Les kossou-kossou

Beaucoup de jeunes filles, dans le contexte actuel de crise, de concurrence et de compétition qui oblige chacun à se battre pour survivre, en sont réduites à se prostituer par nécessité. D'autres pensent trouver dans la prostitution, le moyen de conquérir une indépendance que ne leur permettent pas les conditions économiques, sociales et culturelles liées à leur statut de femmes.

Cette prostitution, c'est celle qui se donne en spectacle la nuit dans les boîtes de nuit, dans les bars, aux abords des cinémas et des hôtels comme le Rivoli, le Terminus, le Grand Hôtel, le Gaskama, l'Épervier, l'Hermitage, ou dans les rues animées de Niamey comme la Rue de la Joie, véritables « melting pot » où jeunes filles et jeunes femmes circulent à la recherche de clients.

Ces toutes jeunes filles pour la plupart¹³ jouent les femmes émancipées et sont très soucieuses de leur apparence : elles sont habillées à la dernière mode, portent des coiffures ou des tresses modernes, se

13. On y trouve des filles de 12 ans et même parfois moins.

maquillent à outrance ; elles fument et boivent de l'alcool. A la différence des *karuwai*, elles aiment la mode et y mettent le prix, l'argent gagné servant d'abord à s'acheter des vêtements et des produits de beauté. Leur comportement dénote un certain mimétisme par rapport aux stéréotypes popularisés par le cinéma qu'elles fréquentent au moins cinq jours sur sept. Comme le dit si bien René de Maximy (1984) : « Le cinéma est leur université, les films leurs références ».

Le mode de vie des *kossou-kossou* diffère donc de celui des *karuwai*. Certaines choisissent de vivre chez leurs parents tout en se prostituant, d'autres louent un deux pièces et y vivent à quatre ou cinq.

Il y a celles qui louent des pailotes dans le quartier périphérique de Koiratégui¹⁴ où elles vivent maritalement avec leurs petits amis (jeunes chômeurs, délinquants, employés de bar, cordonniers) qui les protègent contre d'éventuels agresseurs ; en effet, elles sont souvent agressées par des jeunes gens qui veulent régenter leur vie, leur soutirer de l'argent ou se faire entretenir par elles. Le travail commence pour elles après le second film, à minuit. Elles paient deux bières au « copain » et s'en vont. Il les attend et si elles ne rapportent rien, elles reçoivent parfois des coups. Certaines se défendent tant bien que mal de ces jeunes gens : c'est le cas de Fati, 18 ans, qui, pour les éviter, n'hésite pas à payer cher un taxi pour rentrer chez elle lorsqu'elle n'a pas de clients.

D'autres n'échappent pas aux proxénètes des réseaux de jeunes prostituées et elles ne doivent leur salut qu'à la police lorsque celle-ci démantèle ces réseaux. En effet, le phénomène du proxénétisme tend à se développer au Niger, sans doute sous l'effet de la crise ; il y a quelques années, on dénonçait ici et là les gardiens de villas qui entretenaient des réseaux de jeunes prostituées. Mais, actuellement, il ne se passe pas de semaine sans que la presse ne fasse état de réseaux démantelés par la police : les derniers en date l'ont été à Zinder en octobre 1993, où a été découvert un réseau de 10 filles de 7 ans qui se prostituaient sous la direction d'une « grande » à peine plus âgée qu'elles. A Niamey, en décembre 1993, un réseau dirigé par une mendicante a été également découvert : elle faisait travailler d'autres mendiante.

Les pratiques prostitutionnelles sont différentes d'une catégorie à une autre. A la différence des *karuwai* qui attendent les clients devant leur case, les *kossou-kossou* vont à leur rencontre dans les bars ou choisissent un lieu précis, une boîte de nuit, par exemple, où les clients ciblés sont des expatriés, des touristes européens réputés bons payeurs. Il y a celles qui

14. Littéralement en Zarma : « Ville nouvelle ». Il s'agit d'un quartier périphérique de Niamey, situé à près de 10 km du centre-ville où se sont installés les déguerpis de Foulakouira (site actuel du stade omnisports) et où l'on trouve la population marginale de Niamey (aveugles, handicapés, prostituées et d'autres...).

préfèrent attendre de chaque côté de la rue, du côté de Rivoli où le client a le loisir de choisir parmi un groupe de filles toutes aussi bien « sapées » les unes que les autres. Le client a le choix : il emmène la fille chez lui ou bien il utilise la pièce louée à cet effet par celle-ci et qu'elle partage avec des amies, chacune disposant de son mobilier ou à défaut, du même matelas utilisé à tour de rôle. La pièce est louée au mois, il s'agit en général d'un « entrer-coucher », deux petites pièces, dont le loyer varie de 4 à 7 000 FCFA¹⁵.

Le week-end et les jours fériés, les *kossou-kossou* vont en groupe au cinéma, dans la matinée à la séance de 10 heures ; le soir, la plupart vont en général au bar la Croisette. Quand elles ont gagné assez d'argent, elles se regroupent le lendemain (dimanche en général) avec leurs petits amis, pour faire la fête autour d'un plat qu'elles préparent elles-mêmes. Le soir, chacune va de son côté, car le racolage se fait individuellement. Hadiza, *kossou-kossou* de 17 ans, originaire de Konni, explique leur emploi du temps :

« Presque tous les matins, mes copines et moi on se rencontre ici chez ma tante pour causer, jusqu'au soir ; lorsqu'il est l'heure, chacune se prépare pour aller au travail ; si par hasard nous fréquentons les mêmes bars, nous y allons ensemble, mais chacune travaille de son côté. Le lendemain, on se retrouve encore une fois pour se raconter nos soirées. »

La clientèle des *karuwaï* est composée d'Africains, de Nigériens, pour la plupart exerçant dans l'informel (petit commerce, entrepreneur) ou le secteur des services (chauffeurs-routiers). L'importance du gain dépend de l'activité du client. Le tarif des *karuwaï* pour la « passe », est en principe de 1 000 FCFA¹⁶, mais compte tenu des fluctuations du marché, du fait de la crise économique, ce tarif est revu à la baisse. Les clients sont rares, certaines *karuwaï* font plus d'une semaine sans recevoir de clients : dans ce cas-là, elles survivent grâce à leurs activités parallèles.

Les *kossou-kossou*, même si elles comptent des Nigériens parmi la clientèle, préfèrent les expatriés et les touristes européens qui ont la réputation d'être plus généreux que les Africains, particulièrement les Nigériens qui sont considérés comme pingres. Presque toutes les filles rencontrées ont déclaré n'avoir pas de tarif fixe : elles discutent avec le client et s'entendent sur un prix.

L'âge est une variable discriminante dans ce milieu : dans les deux catégories, les jeunes sont les plus sollicitées, ce qui ne manque pas de susciter la jalousie des plus âgées. Certaines *kossou-kossou* de très bonne

15. 80 à 140 FF avant dévaluation.

16. Soit 20 FF avant dévaluation.

apparence vivent en concubinage avec des expatriés ; dans ce cas-là, le gain est mensuel et varie de 30 à 50 000 FCFA (de 600 à 1 000 FF) sans compter les petits cadeaux. C'est une situation que veulent vivre beaucoup de *kossou-kossou*, mais seules quelques-unes y parviennent.

Sociologie des prostituées

Les résultats de l'enquête font apparaître les tendances suivantes :

Karuwai

Les *karuwai* nigériennes proviennent des départements de Maradi (15 %), Zinder (10 %), Dosso et Tahoua (près de 8 % chacun), Diffa et Tillabéry, dans une moindre proportion. Seul le département d'Agadez n'est pas représenté. Plus de 20 % des *karuwai* proviennent du Nigeria, particulièrement des villes de Kaduna, Sokoto, Katsina, Zourou et Yabo. 65 % sont haoussa, contre 15 % de Fulbé et 15 % de Kanuri. Les Zarma sont très peu représentées ainsi que les Bouzous. Ceci s'explique peut-être par le fait que certaines femmes préfèrent se rendre dans une autre région que la leur pour se prostituer.

L'âge des *karuwai* varie de 18 à 50 ans : les 18-25 ans représentent 15 % de l'effectif, les 27-35 ans, 35 % et enfin les 37-50, 50 %.

– Situation socio-professionnelle des parents

En dehors de deux cas (pères agent des travaux publics et commerçant), plus de 80 % des *karuwai* enquêtées sont issues de parents cultivateurs et 15 % de parents éleveurs. Plus de la moitié sont issues de ménages monogamiques ; la fratrie est composée en moyenne de 3 à 5 frères et sœurs ; le rang dans la fratrie est variable.

– Niveau de scolarisation

Fait remarquable chez ces *karuwai*, plus de 95 % sont analphabètes, quatre seulement étant scolarisées : CM2 et niveau collège, et il s'agit de jeunes femmes de 21 à 27 ans. Ce fait renvoie au faible taux d'alphabétisation et de scolarisation au Niger qui est d'environ 29 %, ainsi qu'au fort taux de déperdition scolaire, surtout chez les filles et à l'insuffisance des structures de réinsertion. La très faible scolarisation des femmes jeunes s'explique par le fait qu'en milieu rural, jusqu'à nos jours, la scolarisation

des filles n'est pas jugée utile, leur rôle étant d'aider la mère dans les tâches ménagères et agricoles. La charge de travail des femmes en milieu rural est particulièrement lourde, les femmes ont donc besoin d'aide, en même temps, elles sont censées éduquer leurs filles dans ce but. De plus, la coutume de mariage précoce et des fiançailles à l'âge tendre est vivace : l'âge au premier mariage tourne autour de 9 à 14 ans chez les *karuwai*, pour plus de la moitié de l'effectif. Il y a un seul cas où la *karuwa* s'est mariée à 22 ans, ce qui s'explique par la scolarisation de cette femme jusqu'en 5^e, où elle a quitté l'école à la suite de redoublements successifs.

La presque totalité des *karuwai* sont des femmes divorcées, une seule est veuve et deux sont célibataires (jamais mariées).

La durée de vie conjugale varie de moins d'un an à 3-4 ans pour plus de 60 % des *karuwai*; les autres se répartissent entre 5, 13, 15 ans et plus, sans oublier le fait que la plupart ont contracté au moins deux mariages.

– Nombre d'enfants

Sur les trente *karuwai*, dix n'ont pas d'enfants, parce qu'ils sont décédés ou qu'elles n'en ont jamais eu. En général, il y a très peu de naissances pendant cette période de prostitution : les enfants sont nés avant. La contraception est quasiment un sujet tabou, ces femmes n'avouant pas volontiers qu'elles la pratiquent, bien qu'elles possèdent toutes des préservatifs distribués par l'équipe du programme anti-sida. Cependant, les *karuwai* font plutôt confiance aux méthodes traditionnelles : amulettes du marabout, décoction de plantes, etc. Il est à noter que certaines *karuwai* sont déjà grand-mères.

– Durée du séjour à Niamey

Celle-ci va de 15 jours à 7 ans et plus. Le séjour est parfois discontinu puisque dans l'année, les femmes se rendent au moins une fois au village pour quelques semaines, surtout lorsqu'un événement intervient dans la famille, mariage d'un enfant, décès d'un être cher par exemple, ou à l'occasion d'une fête lorsqu'elles en ont les moyens.

La caractéristique essentielle des *karuwai*, c'est donc l'instabilité de leur statut et le nombre élevé de prostituées de 27 à 50 ans. C'est un fait saillant de la société haoussa où une femme peut contracter plusieurs mariages successifs, car le mariage est précoce en pays haoussa et la jeune fille a rarement l'occasion de choisir son mari pour la première union, les alliances étant le plus souvent décidées par les chefs de famille. Le mariage en pays haoussa constitue un acte politique qui intéresse au premier chef les groupements familiaux : un choix aussi important pour la collectivité ne peut être à la discrétion des intéressés.

Les normes sociales qui orientent le comportement des époux, mettent la femme dans la dépendance du mari : elle lui doit obéissance, res-

pect et soumission. Cette tutelle rigoureuse explique les fréquents aller-retour au domicile parental ; la liberté et la vie matérielle relativement facile associées au statut de prostituée font qu'elles ne se remarient pas à n'importe quelle condition. La femme haoussa oscille donc entre deux statuts, le statut de femme mariée et celui de femme divorcée, cette oscillation étant fonction de ses besoins, de son caractère, des besoins des parents et des différentes phases de la vie. Cette oscillation donne une certaine liberté, une possibilité de changement qui n'est pas interdite, socialement, ni moralement. Selon Claude Reynaut :

« Le foyer matrimonial n'est pas considéré comme une cellule autonome au sein de la structure familiale, il demeure tributaire des déterminations sociales qui ont présidé à sa constitution. C'est à ce facteur qu'il faut rattacher l'instabilité croissante des mariages : ce phénomène est l'expression d'un idéal naissant de liberté individuelle qui se manifeste sous ses formes les plus évidentes par le nombre toujours élevé de prostituées "femmes libres", images privilégiées de l'émancipation féminine. »

Les kossou-kossou

Les *kossou-kossou* proviennent des départements de Tillabéry, et, pour plus de 15 % d'entr'elles, de la Communauté Urbaine de Niamey, certaines étant originaires d'autres départements du Niger, mais nées à Niamey. Sur les 20 *kossou-kossou* rencontrées, trois proviennent du département de Tahoua, deux de Zinder, seules trois étrangères font partie de cet échantillon : une Béninoise du Zougou, une Malienne de Menaka et une Burkinabé de Dori.

– Origine ethnique

Toutes les ethnies sont représentées : 35 % de Zarma-Sonraï, 30 % de Haoussa, 20 % de Fulbé, le reste est réparti entre Kanuri, Bouzou et Touareg et Mossi. Dans notre échantillon nous n'avons pas de Gurmancé.

– Age

L'âge des *kossou-kossou* varie de 17 à 30 ans : il y a un certain équilibre entre les 17-21 et les 22-30 ans, 50 % pour chaque tranche d'âge, mais les moins de 20 ans représentent une forte proportion (48 %).

– Situation professionnelle des parents

La diversité des professions des parents se trouve du côté des *kossou-kossou* : chauffeurs, ex-militaire, tailleur, ex-agent de douane, jardinier,

ouvriers, commerçants, puisatier. L'origine géographique est déterminante : les *kossou-kossou* sont citadines, les *karuwaï* sont rurales. Il est à noter que dans tous les cas, les mères sont des ménagères, des femmes au foyer, la principale différence étant qu'en milieu rural, en plus de leurs tâches domestiques, les femmes pratiquent l'agriculture.

– Niveau de scolarisation

A la différence des *karuwaï*, sur la vingtaine de *kossou-kossou*, seulement cinq n'ont pas été scolarisées. Parmi les 95 % de scolarisées, la grande majorité n'a pas dépassé le cap du cours élémentaire première année, ce qui confirme bien le fort taux de déperdition scolaire chez les filles¹⁷.

– Situation matrimoniale

Sur la vingtaine de *kossou-kossou*, nous n'avons rencontré que quatre divorcées dont deux ont contracté trois mariages chacune. L'âge au premier mariage de celles-ci tourne autour de 13-15 ans. La durée de vie conjugale est variable : d'un mois à 7 ans. 95 % de *kossou-kossou* sont donc célibataires et n'ont jamais été mariées. Toutefois, 50 % de ces jeunes femmes ont des enfants, leur nombre ne dépassant pas deux enfants par femme.

Pourquoi ces femmes sont-elles entrées en prostitution ?

Causes et raisons de l'entrée en prostitution

Les *karuwaï* se sont installées à Banga-Bana, Lacouroussou ou Liberté dans des circonstances liées à une rupture, dont les causes principales sont : la stérilité, le veuvage, le mariage forcé, les mésententes avec les co-épouses ou la belle-mère, les mauvais traitements du mari, les problèmes familiaux. La prostitution apparaît comme le résultat d'un échec du mariage, par suite de différends avec la ou les co-épouses ou de mauvaises relations avec la belle-famille, pour cause de stérilité. C'est le cas de Aïchatou, une femme seule, divorcée, de 48 ans, originaire de Goumbi-Kano (Konni), qui après avoir divorcé trois fois, s'est installée à Banga-Bana.

« Lorsque j'étais avec mon mari et que je tardais à avoir des enfants, il a épousé d'autres femmes qu'il a divorcées ensuite. Cela ne plaisait pas à

17. « Que l'on considère le taux de réussite au CFPD ou le taux de transition vers le secondaire, il apparaît que l'évolution des résultats scolaires dans le primaire s'effectue, dans le milieu des années 1970, selon une tendance descendante » (Unicef, 1993 : 11).

sa famille, d'autant plus qu'il n'avait pas encore eu d'enfants ; sa famille a commencé par lui reprocher le fait de garder une femme qui ne lui donne pas d'enfants et qui empêche celles qui peuvent en avoir, de rester : s'il ne se sépare pas de moi, il n'aura jamais d'enfants. J'étais au courant de tout ce qui se disait autour de moi, j'ai fini par dire à mon mari que j'allais le quitter d'autant plus qu'après trois mariages je n'ai pas eu d'enfants et qu'en allant me prostituer, j'allais peut-être en avoir, même si je n'aime pas ce genre d'enfants. Il a insisté pour que je reste, mais je lui ai signifié que je ne voulais plus rester chez lui et je suis partie. »

Ce cas illustre la condition de l'épouse sans enfant. D'aucuns la comparent à la terre que l'on nourrit, mais qui reste improductive : son sort n'est guère enviable dans une société où, seul, son rôle de productrice de la force de travail est valorisé.

Aïchatou quitte donc son mari par la force des choses, bien qu'il l'aime : elle ne peut rester indéfiniment dans un foyer et voir grandir des enfants qui ne sont pas les siens.

Obligée de se prendre en charge, elle est contrainte à la prostitution : elle vit mal cette situation qu'elle lie à la fatalité et qu'elle considère comme une forme de déchéance. Elle y est pourtant obligée, car elle n'a aucune ressource et ne peut compter sur un soutien familial.

« Si ma mère était vivante, je n'allais pas rester aussi longtemps chez mon mari, mais mes deux parents sont décédés, je suis donc retournée auprès des femmes de mes frères aînés. Cela ne s'est pas bien passé, j'étais devenue la pomme de discorde, c'était tout le temps des histoires avec elles, alors j'ai décidé de les quitter et ne pas briser leur foyer.

Cela n'empêche pas d'aller les voir dès que j'en ai l'occasion. Mais tu sais, les Peuls ne restent pas dans un seul endroit, mes frères ne sont plus à Konni : il y en a un qui est au Mali et que je ne vois plus ; le second est celui qui avait des problèmes avec sa femme à cause de moi, le troisième est décédé l'an dernier, c'est le plus petit de la famille et c'est lui qui s'occupait de moi. De son vivant, il m'a reproché la prostitution à laquelle je m'adonnais et il m'a proposé d'aller vivre avec sa famille. Je suis restée cinq ans chez lui, mais après sa mort, je suis revenue ici, parmi mes anciennes camarades, par obligation, car je n'ai personne pour s'occuper de moi, je n'ai ni enfant, ni héritage. »

En fin de compte, Aïchatou vit de la sollicitude de ses amies et de la solidarité de ses voisins.

« Maintenant, ce sont des voisines, des amies, qui me donnent à manger, ce n'est pas la prostitution à proprement parler qui me fait vivre, car à mon âge, les clients sont rares, pour ne pas dire, inexistants ; je ne mendie pas, mais ces mêmes amies me donnent des vêtements également. Pour moi, il n'y a pas un autre Dieu, si ce n'est Allah. Je n'ai jamais eu d'enfants. »

Aïchatou ressent beaucoup de manques, d'autant plus qu'elle affirme que si elle avait eu un enfant, il se serait occupé d'elle. Elle est donc obligée de « s'en remettre à Dieu ».

Certaines *karuwaï* se plaignent des tâches astreignantes qu'elles doivent effectuer au village. C'est le cas de Fatchima, jeune femme haoussa divorcée d'environ 35 ans, originaire du quartier Bilbis à Tahoua, qui, après deux mariages, s'est installée dans la cité des prostituées à Banga-Bana pour fuir les travaux domestiques et agricoles.

« Les travaux sont pénibles et il faut les effectuer tous les jours : se réveiller très tôt, chercher de l'eau, le bois, piler le mil, préparer le repas des ouvriers agricoles, etc., tout cela à longueur de journée, c'est fatigant, aucune femme ne pourra tenir à ce rythme, elle finira par quitter son mari, surtout si elle est seule à effectuer ces tâches. »

Fatchima a grandi en pays Sonraï chez l'une de ses sœurs aînées ; elle a eu un prétendant à Ayérou, mais sa mère n'en voulait pas, car il n'était pas de la même ethnie qu'elle, étant Zarma. Elle est revenue chez sa mère et c'est là qu'a eu lieu son premier mariage qui a duré quatre ans. Elle s'est remariée et de cette union, quatre enfants sont nés mais la charge de travail a eu raison de Fatchima qui a quitté le village pour la ville.

La prostitution peut être aussi une issue salutaire pour une jeune femme persuadée d'être victime de l'incompréhension de la société. Sâa est une jeune femme haoussa célibataire de 21 ans, originaire de Awaché (Tessaoua) ; elle a été scolarisée jusqu'au CM2 ; très bonne élève, elle était première ou seconde. Mais elle n'a pas obtenu son certificat d'études pour les raisons qu'elle décrit ici :

« Ce sont des problèmes qui m'ont fait quitter l'école. Tu sais par exemple, dans ma région, on ne laisse pas les filles aller à l'école, on fait tout pour qu'elles abandonnent l'école pour aider les parents à la maison. Les raisons qui m'ont poussée à me prostituer, ont pour origine l'école : on m'a jeté un sort, voilà pourquoi j'ai quitté l'école. Tu sais les gens de l'Est sont méchants. On m'a fait quitter l'école, on a même voulu en même temps me rendre folle. Je ne pouvais pas non plus rester à la maison. Je me réveillais en pleine nuit et quelque chose me poussait à partir. J'étais dans un tel état que les gens étaient obligés de me retenir de force pour que je n'aille pas en brousse¹⁸. Après je me suis résignée. Lorsque les crises se

18. Dans l'imaginaire social, « aller en brousse », signifie qu'une personne est devenue folle ; les génies sont dans la brousse et c'est répondre à leur appel que d'aller les y retrouver. Un fou arrivé à ce stade, est irrécupérable ; c'est la raison pour laquelle les parents de Sâa l'ont même attachée pour l'empêcher de se rendre en brousse.

sont calmées, j'ai fait un travail et la prostitution m'a paru salubre. Je sais que cela ne plaît pas au "vieux", car je suis sa grande fille, la seule, il aurait voulu me voir mariée. Mon départ de l'école et les problèmes que j'ai eus m'ont égarée. J'ai eu le cœur brisé et cela m'a conduit au *karuwantchi*. »

Sâa a donc été traumatisée : dans son récit transparait la douleur profonde qu'elle ressent de son échec scolaire et de la folie dans laquelle elle a sombré ensuite. Elle est persuadée qu'elle a été victime de sortilèges et de la jalousie de certaines personnes qu'elle ne nomme pas.

«Lorsqu'on te jette un sort et que tu quittes l'école, plus rien ne peut t'intéresser, ceci est valable pour vous aussi, car lorsqu'on travaille, il y a toujours quelqu'un qui est jaloux de vous et on peut te rendre folle ou autre chose; c'est comme cela que ça se passe. Lorsque j'étais à l'école, j'étais soit la première ou la deuxième de ma classe; je travaillais beaucoup, c'est à ce moment-là, qu'on ma jeté le mauvais sort. »

Quant aux *kossou-kossou*, l'échec scolaire conjugué à certains facteurs tels que le viol ou un accouchement hors mariage, provoque l'entrée dans la prostitution. Pour ces filles, tout commence par « les mauvaises fréquentations » des bars et des boîtes de nuit. Mais pour Haoua, une jeune fille Sonraï de 25 ans, il en a été autrement : elle est originaire de Tillabéry, n'est jamais allée à l'école; elle est venue à Niamey à l'âge de 7 ans avec ses parents et tout a commencé pour elle le jour où un de leurs voisins a abusé d'elle :

«Il y a deux ans de cela, un voisin m'a violée; c'est une personne beaucoup plus âgée que moi, j'étais souvent chez cette personne qui m'envoyait lui faire des courses; même sa chambre, c'est moi qui la balayais. Un jour cette personne m'a demandé de brûler de l'encens, après avoir fait le ménage, ce que j'ai fait, mais je me suis endormie après cela, et cet homme en a profité pour me violer. Je crois que l'encens devait être un soporifique. On voulait l'emprisonner, mais j'ai demandé qu'on le relâche. J'avais 23 ans à l'époque et je ne sortais pas du tout car mes parents m'ont mariée à quelqu'un de Tillabéry, mais cet homme ne s'est jamais manifesté, je n'ai pas pu rejoindre le domicile d'un mari, je ne peux pas dire que j'ai été mariée car je n'ai pas vécu avec mon soi-disant mari; après je me suis retrouvée ici.

Mon père était absent lorsque le viol a eu lieu, il était à Madarounfa (Maradi), lorsqu'il l'a appris, il n'a rien dit. »

Après ce viol, Haoua n'était plus la même : elle a commencé à sortir avec des copines dans les bars de Niamey, elle s'absentait pendant des

jours entières ; en fin de compte, elle a loué une chambre dans une concession de prostituées qui exercent publiquement leur métier. En effet, comme la plupart des *karuwai*, certaines *kossou-kossou* ne sont pas des « clandestines » : elles possèdent un carnet sanitaire et sont fichées à la PJ (Police Judiciaire).

Parmi les *kossou-kossou* que nous avons rencontrées, le cas de Haoua n'est pas isolé. Quatre autres filles ont été victimes de viol ; dans deux cas, les parents ne sont pas au courant. Des amies plus expérimentées les ont initiées aux pratiques de la prostitution et certaines ont quitté leurs parents pour s'installer à leur propre compte et survivre grâce au commerce de leur féminité.

Pour certaines, ce peut être le seul moyen d'échapper à la misère, comme Amintha, jeune fille touareg de 17 ans, originaire de Menaka (Mali) :

« Je suis venue à Niamey avec mon père ; ma mère est au Mali, mes parents sont séparés depuis longtemps. Nous sommes pauvres et nous n'avons rien à manger : en me prostituant, je gagne quelque fois un peu d'argent que j'amène à la maison pour que mon père achète de quoi manger. »

Dans ce cas-là, les parents n'ont pas le choix et ils préfèrent ignorer la provenance de cet argent.

Certains faits montrent que la réalité n'est guère réjouissante : ces filles ne gagnent pas grand-chose et sont souvent obligées d'emprunter les vêtements de leurs copines pour sortir ; elles sont parfois obligées de quémander de quoi déjeuner, ce qui montre que la prostitution ne laisse souvent d'autres choix que de continuer à se prostituer.

Mais il y a aussi celles qui se prostituent pour s'offrir de belles toilettes, pour paraître et obtenir une reconnaissance sociale, ce à quoi aspirent beaucoup de *kossou-kossou* : l'argent procure parfois ce respect que refuse la société, car l'argent occupe une place de plus en plus importante dans les relations sociales, la mercantilisation du moindre service rendu tendant souvent à réduire les rapports sociaux à l'uni-dimensionnalité d'un rapport d'intérêt mercantile.

Cette quête incessante de l'argent trouve aussi son explication dans le désir de ces jeunes femmes d'acquérir une certaine autonomie par rapport à la famille et à la communauté dont elles ne peuvent rien attendre matériellement. Consciemment ou inconsciemment, elles ne veulent pas avoir les mêmes conditions de vie que leurs mères, elles ne veulent pas être dépourvues de moyens de défense dans une société où les conduites sont de plus en plus régies par la règle du chacun pour soi. Elles ne veulent pas se résigner à la pauvreté et en ce sens, elles partagent les rêves de

la plupart de leurs concitoyens : acquérir un certain confort matériel et la sécurité.

D'autres *kossou-kossou* estiment qu'elles n'ont pas eu le choix, car sans formation ni emploi, expulsées très tôt du système scolaire sans l'espoir d'une éventuelle insertion, elles sont obligées par la force des choses à se prostituer.

Maimouna témoigne :

« Moi-même, je n'ai pas de travail, je ne sais pas lire. Quel travail puis-je faire ici ? Et puis il n'y a pas de travail, tu vois ? Sinon qu'est-ce que je vais aller chercher à la Croisette ? Ce n'est pas un endroit pour une fille convenable. »

La solution habituelle du mariage n'est pas aussi évidente qu'auparavant. Il y a eu une évolution dans les attitudes vis-à-vis du mariage du fait des transformations subies par le marché matrimonial : la scolarisation, l'urbanisation, les problèmes économiques font que de plus en plus de jeunes gens vivent chez leurs parents et, faute d'un emploi et de moyens, ne peuvent se marier.

Alors, il devient presque naturel que certaines jeunes filles entrent dans la prostitution. Hadiza, *kossou-kossou* de 17 ans, est un cas parmi tant d'autres :

« Lorsque tu as des copines qui ne restent pas tranquilles, quand elles viennent chez toi, tu vois toujours de l'argent avec elles et toi tu n'en as pas. Alors tu te dis que tu vas faire comme elles car cela doit être facile et qu'il faut que de toutes les façons tu te débrouilles au lieu d'attendre que quelqu'un vienne te donner quelque chose : les amitiés peuvent conduire à tout quand on veut. »

La dégradation de la situation familiale favorise aussi le départ de la jeune fille : les relations souvent conflictuelles entre parents et enfants, par exemple entre la fille et son beau-père, entre la fille et sa belle-mère et souvent avec les aînés qui sont les relais des parents dans les familles et sont les garants de certaines valeurs morales.

Beaucoup de filles vivent mal cette situation et cela les pousse à chercher ailleurs ce que l'environnement familial ne peut leur procurer.

De plus en plus de jeunes filles veulent vivre en dehors des contraintes d'une société qu'elles estiment trop anachronique pour répondre à leur désir d'épanouissement : elles refusent les échelles de valeurs héritées de leurs parents. Elles commencent par l'école buissonnière et se « promènent » avec les copines désœuvrées dans certains lieux (piscines, bars, boîtes de nuit, etc.). Lorsque les parents se rendent compte de ce vaga-

bondage et leur font subir des châtiments corporels, elles se rebellent et fuguent. Souvent toute la famille s'y met : elles sont battues par la mère et par les frères surtout ; on les attache parfois pour les empêcher de sortir, ou on les enferme dans une chambre. De guerre lasse, les parents ne peuvent que les laisser partir ou les laisser agir à leur guise.

Amy, une *kossou-kossou* de 29 ans, Peul née à Dori (Burkina-Faso), raconte :

« J'ai passé ma petite enfance chez des oncles à Dori. Mes parents m'ont ramenée chez eux à Niamey, à l'âge d'aller à l'école que j'ai d'ailleurs fréquentée jusqu'au CE1, période durant laquelle ma mère m'a fait quitter l'école pour que je reste à la maison garder mes petits frères, car il n'y avait personne pour l'aider. Je ne m'entendais pas avec mon grand-frère : il ne voulait pas que j'aille au cinéma, lorsqu'il m'y rencontrait, il me pourchassait. Il me rendait la vie impossible, je ne voulais plus rester dans la maison, car je ne pouvais plus y vivre tranquillement, je ne pouvais pas sortir ni aller au cinéma. Mon père s'est interposé entre mon frère et moi, rien n'y fit, j'ai donc décidé de partir. Les gens m'ont demandé de rester, mais mon frère s'y est opposé, j'ai alors trouvé refuge chez une tante à Harobanda [rive droite du fleuve Niger]. Cela fait 12 ans que j'y suis. »

Le comportement d'Amy peut être considéré en premier lieu comme une contestation fondée sur le refus de certaines normes et valeurs morales, cela d'autant plus qu'elle a été sacrifiée au profit de ses petits frères. Frustrée par son milieu familial, Amy cherche ailleurs ce que sa famille ne peut lui donner.

Tandis que cette situation est souvent mal vécue par les *karuwaï* qui la considèrent comme une forme de déchéance par la force des choses, certaines *kossou-kossou* veulent y trouver le chemin de leur autonomie. Même si les deux catégories lient leur situation à la fatalité et à la malchance, dans la seconde, on insiste plus sur la dimension du choix.

Solidarités anciennes et solidarités nouvelles

La solidarité n'est pas un vain mot chez les *karuwaï* malgré les problèmes auxquels elles doivent faire face : défection des clients à cause de la concurrence des jeunes *kossou-kossou*, notamment des Ghanéennes qu'elles accusent de brader la « marchandise » (la passe est à 200 FCFA (2 FF)¹⁹

19. Avec la dévaluation du franc CFA intervenue le 14 janvier 1994, 1 FF vaut 100 FCFA au lieu de 50 précédemment.

en principe chez « les femmes au tabouret » comme on les appelle). Mais ce tarif est variable d'une catégorie à l'autre, la *karuwa* demande souvent 1 000 FCFA soit 10 FF. Ce qu'il y a lieu de souligner, c'est qu'actuellement ces femmes vivent dans des conditions difficiles, même si la majorité des Nigériens sont dans le même cas. La prostitution « ne nourrit plus » ; la plupart des *karuwaï* nous ont dit passer une semaine entière sans recevoir un franc d'un client et les clients sont rares. Aussi vivent-elles tant bien que mal en menant des activités parallèles : petit commerce de condiments, de cigarettes, de cola, de copto²⁰. Il y a quelques *karuwaï* qui vendent des poulets et de l'huile d'arachide après s'être approvisionnées auprès des marchés villageois.

D'une manière générale, la gestion quotidienne des revenus est presque la même chez les *karuwaï* : l'argent reçu est dépensé en nourriture, vêtements et produits de toilette. La notion d'épargne les fait sourire, car elles disent « chercher d'abord de quoi manger ». Mais les jeunes *karuwaï* ont apparemment une meilleure situation que leurs aînées, car l'âge est une variable discriminante sur le marché sexuel.

Sâa, jeune *karuwa*, haoussa de 21 ans, originaire de Awaché (Tessaoua) affirme gagner en moyenne 3 000 FCFA par jour (30 FF).

« Avec l'argent que je gagne, j'achète des vêtements et j'en mets de côté, je le confie à quelqu'un pour m'en servir en cas de besoin. Lorsque je me rends au village, je n'offre rien à mes parents, ils disent ne pas vouloir de cet argent. Alors j'achète quelques chèvres que je confie à un berger car on ne sait jamais. »

Cette pratique est rare chez les *karuwaï* qui disent ne pas faire de tontine²¹, car cela engendrent des histoires entre elles et « de nos jours les gens sont sans scrupules », disent-elles. Mais les *karuwaï* sont toujours prêtes à aider une des leurs dans le besoin ; la contribution peut être financière ou matérielle selon les possibilités de chacune. Ces femmes se mobilisent en général pour une dépense imprévue, un accident ou un problème de santé. Si l'une d'elles doit rentrer au village pour cause de maladie, elles cotisent pour lui payer le déplacement.

Saoudé, *karuwa* haoussa de 30 ans originaire de Ouaraфа (Tessaoua), témoigne :

« Il y a deux ans, mes parents m'ont envoyé un message me disant que ma mère était malade. Je n'avais pas d'argent, il nous arrive souvent de passer des jours entiers sans gagner quoique ce soit ; j'ai fini par en parler à Magagia Hamsatou, c'est ainsi qu'au bout de trois jours elle a pu réunir la somme de cinq mille FCFA [50 FF], qui m'a permis d'effectuer ce

20. Plante comestible assaisonnée de tourteaux d'arachide.

21. Petite mutuelle d'épargne réunissant quelques associées.

voyage. Chaque karuwa a donné ce qu'elle pouvait 50, 100, 75 F. Je ne savais pas comment remercier toutes ces femmes. J'ai passé trois mois au village. Par la grâce de Dieu, ma mère s'est remise lentement de son mal, je suis donc revenue à Banga-Bana. »

Il s'agit dans ce cas-là, d'une solidarité de type communautaire qui tient à l'appartenance à un groupe et fonctionne selon des modalités obligatoires et hiérarchiques.

Chez les *kossou-kossou*, c'est la bande qui se substitue à la famille pour procurer protection, solidarité et un code de l'honneur. La bande confère une identité, une appartenance renforcée par la similitude des situations. Ses membres recréent entre elles de nouvelles formes de sociabilité fondée sur l'affinité et accordent une place importante à l'amitié et surtout à la loyauté qui prime sur tout : les rapports entre *kossou-kossou* sont de type contractuel, l'entraide est liée à la réciprocité immédiate du donnant/donnant ; celle qui aide les amies, à son tour sera dépannée en cas de coup dur.

Hadiza, jeune haoussa de 17 ans, originaire de Konni, à Niamey depuis 10 ans :

« Si ton amie t'aide, tu en fais de même, mais si c'est le cas contraire, à ton tour lorsqu'elle a des problèmes, tu ne bougera pas le petit doigt. Et quand l'une d'entre nous tombe malade, les autres cotisent et lui achètent les médicaments lorsqu'elle n'est pas en mesure de se les procurer et si vous ne vous entendez pas aussi... C'est quand on dépose que l'on peut prendre, c'est en donnant que l'on reçoit. Je ne dépense jamais tout mon argent, j'en mets toujours de côté en cas de coup dur. »

Hadiza fait partie d'une bande de sept filles qui passent la journée ensemble, le plus souvent chez sa tante. Lorsqu'elles en ont les moyens, elles font la cuisine et déjeunent ensemble en papotant et en se racontant mille et une histoires qui tournent en général autour de la soirée précédente passée au bar. Il s'agit souvent de critiques au sujet d'autres filles fréquentant le même bar. Les rapports sont souvent difficiles entre filles car la concurrence est rude, âpre, c'est le chacun pour soi : la jalousie est souvent dénoncée par ces *kossou-kossou*, cette jalousie exacerbée qui défait les amitiés.

Rabi, *kossou-kossou* de 22 ans, originaire de Zougou (Bénin), a beaucoup souffert de cela et elle le dit :

« Maintenant, je me suis ressaisie, mais lorsque j'étais avec Olivier, j'avais une amie avec qui je faisais tout ; lorsqu'elle est malade, je lui procure des médicaments, au marché lorsque j'achète un pagne, j'en prends aussi pour elle. Mais je me suis rendue compte que j'étais devenue l'objet

de commentaires de la part des filles de la Croisette²² : « cette fille lorsqu'elle a de l'argent, elle ne sait quoi en faire ». Ces filles qui me critiquent, ne savent pas que ma conception de l'amitié est différente de la leur, l'amitié c'est témoigner un certain amour à l'autre, tout partager avec elle. Je ne m'entends plus avec l'amie en question, nous nous sommes disputées deux fois et nous nous sommes réconciliées, mais ce n'est plus comme avant ; les fillès me prenaient pour une sottè qui gagnait facilement de l'argent et ne savait quoi en faire. Je les invitais en boîte, les faisais boire, maintenant je ne fais plus ça, je suis devenue maligne par la force des choses. »

Rabi est sortie meurtrie de la fin de cette amitié qui l'a marquée profondément. Elle ressent une certaine amertume, puisque cette amitié ne lui a valu que des désagréments qui se sont ajoutés aux problèmes rencontrés dans l'exercice de la prostitution. Elle avait cru à cette amitié, d'autant plus qu'elle n'a aucun parent à Niamey et cette amie, elle la considérait un peu comme une parente, mais celle-ci a déçu ses attentes.

La crise économique et sociale qui engendre la paupérisation des familles, les difficultés de la vie, la compétition accrue, a pour effet de durcir les rapports sociaux. C'est ainsi que Rabi a pu être considérée par ses compagnes de travail comme une adversaire qu'il fallait coûte que coûte abattre.

« Moi, j'ai souffert avant d'en être là aujourd'hui, je ne pensais pas que mes souffrances allaient disparaître, mais c'est Dieu qui décide de tout, de ton infortune comme de ton bonheur. Lorsque je suis revenue toute seule à Niamey, je ne pouvais même pas m'acheter un pagne, j'empruntais les habits de mes copines qui s'empressaient de le faire savoir aux autres, surtout à la Croisette. Un jour, j'ai pleuré toutes les larmes de mon corps et j'ai maudit le jour où je suis entrée dans la prostitution, j'ai juré d'abandonner et de rentrer chez moi, mais mon cœur me disait de continuer, mes souffrances allaient bientôt se terminer. J'ai donc porté une jupe qu'une copine m'a prêtée et je suis allée au Grand Hôtel, c'est là-bas que j'ai rencontré le gars qui m'a acheté un terrain. C'est un Blanc, il m'a posé des questions sur mon origine, je lui ai dit que je suis Béninoise, il m'a dit qu'il connaissait le Bénin et que les Béninois sont gentils. Il m'a demandé d'être sa copine, ce que j'ai accepté. Il m'a donné de l'argent pour constituer ma garde-robe et j'ai fini par emménager chez lui. Dès que les copines ont appris cela, elles ont entrepris de nous séparer, en lui racontant toutes sortes de choses, que je suis une pute, une garce qui emprunte les habits des autres et c'est celle-là qui a un copain blanc ? A la Croisette, au moins dix filles viennent le draguer et essaient de me dénigrer à ses yeux, rien n'y fit. Ce type là s'occupait bien de moi, il m'achetait des pagnes, des chaus-

22. Bar qui sert de lieu de racolage par beaucoup de jeunes *kossou-kossou* car il est fréquenté par les touristes. Il est situé entre les boîtes de nuit Hifi et Takoubakoye, non loin de la rue de la Joie.

sures et des bijoux. J'ai fait trois mois sans mettre pied à la Croisette, le jour où nous y sommes retournés mon copain et moi, les filles venaient me voir et rivalisaient de gentillesse à mon égard, leur comportement avait changé, j'étais leur amie. Je ne leur ai pas tenu rigueur des griefs passés, même si l'une d'entre elles a tout fait pour m'arracher mon copain. Il n'y a pas de véritables amies maintenant, ta meilleure amie, celle en qui tu as confiance, c'est elle qui te met un couteau dans le dos. Les filles pensaient que j'avais utilisé le "wak"²³ pour avoir réussi à garder ce copain blanc. J'ai juré n'avoir utilisé aucun artifice, j'avais eu de la chance, c'est tout. »

Rabi n'est pas la seule à tenir ce genre de propos sur l'amitié. La plupart des *kossou-kossou* préfèrent rester seules, sans véritables amies qui, disent-elles, ne sont pas dignes de confiance : elles profitent de cette amitié pour semer la zizanie entre leur copine et son copain, en racontant des histoires à ce dernier.

Les rapports entre *karuwaï* sont donc d'une autre nature que ceux qui existent entre *kossou-kossou*. Les rapports entre *karuwaï* sont de franche camaraderie entre femmes d'une même génération, et de respect entre aînées et cadettes, sur le mode de la relation entre une femme et son grand frère. Même si certaines relations sont conflictuelles, surtout entre jeunes *karuwaï* (18-25 ans) ou entre celles-ci et les plus âgées, la *magagia*, en tant que médiatrice, arrive à apaiser les esprits. Leurs aînées reprochent aux jeunes *karuwaï* de détourner les clients par des moyens illégaux, ou les accusent de pratiquer le maraboutage pour accaparer les clients, en somme, de se livrer à une concurrence déloyale. Ceci peut être très mal vécu par les *karuwaï* âgées qui n'hésitent pas à quitter leur paillote pour une autre plus éloignée. Le même argument est utilisé par ces mêmes *karuwaï* contre les *kossou-kossou*.

Les conditions de vie difficiles, la pauvreté, la rareté des clients exacerbent les conflits latents de générations, qui se manifestent au grand jour, alors qu'il y a quelques années, ils s'exprimaient de manière indirecte, occulte.

Les rapports avec le milieu d'origine

Les karuwaï

Elles maintiennent le contact avec la famille et dès qu'elles en ont la possibilité, elles prennent part aux événements familiaux. Beaucoup de

23. Terme utilisé pour désigner le maraboutage, l'utilisation de la magie noire pour envoûter quelqu'un. Il dérive de l'anglais *work* : « travailler » (sur quelqu'un, en sorcellerie).

karuwaï ont confié la garde de leurs enfants aux parents restés au village. Lorsque le garçon ou la fille est en âge de se marier, elles font le déplacement et s'acquittent du devoir séculaire qu'est la préparation du trousseau de la fille. Après chaque récolte, certaines se rendent au village pour recueillir leur part auprès des frères et des oncles. C'est l'occasion de rapporter quelques sacs de mil, de riz, de sorgho et de condiments. A Banga-Bana, certaines *karuwaï* vivent avec leurs enfants : lorsqu'elles reçoivent des clients, elles les envoient chez la voisine. Elles sont obligées de s'accommoder de cette situation, car elles n'ont aucune nouvelle de leur famille, elles « n'envoient rien au village », elles ne peuvent donc rien attendre en retour.

Les kossou-kossou

L'attitude des *kossou-kossou* vis-à-vis de leurs familles est ambivalente. D'un côté, elles entretiennent des rapports suivis avec leur parenté, et les va-et-vient continuels entre Niamey et les lieux de résidence des familles manifestent la prégnance de cet attachement. D'un autre côté, la tutelle parentale a été vécue comme une contrainte qu'elles ont rejetée, et leur nouvelle indépendance économique leur permet souvent de faire accepter – au moins tacitement – leur activité.

Il n'en reste pas moins que 60 % des *kossou-kossou* rencontrées ont des relations conflictuelles avec leurs parents : pour certaines, cette mésentente est due à la prostitution qui les oblige à se cacher, car les parents utiliseraient la force pour les faire retourner au bercail. Elles ne renouent avec la famille que lorsque celle-ci s'est résignée et se contente de « ses yeux pour regarder »²⁴. Ces *kossou-kossou* rendent souvent visite à leurs parents, lorsqu'elles ont un peu d'argent, manière de se faire pardonner. Il y a quand même des parents qui n'acceptent pas cet argent, mais ils sont peu nombreux.

Hadiza, une *kossou-kossou* de 17 ans :

« Lorsque j'ai envie de voir mes parents, j'y vais, je fais l'aller-retour ou j'y passe quelquefois la nuit. Je dépense mon argent avec mes petits frères et sœurs seulement, car ma mère m'a dit qu'elle n'acceptera jamais de l'argent qui provient de la prostitution : même si je lui amène un pagne, elle ne l'accepte pas, elle n'accepte rien de moi. »

En revanche, d'autres *kossou-kossou* font vivre leurs parents avec cet argent. Par exemple, Maïmouna, *kossou-kossou* de 21 ans, dont le copain

24. Expression courante utilisée pour exprimer l'incapacité de quelqu'un à réagir face à une situation donnée.

paie chaque mois le loyer de ses parents, achète un sac de riz de 50 kg à sa mère et lui remet chaque jour 2 000 FCFA (20 FF) pour les condiments et qui affirme « ne chercher rien de plus ».

Dans la société traditionnelle, l'enfant est au service des parents qui le considèrent comme un investissement. Cette conception existe toujours car le geste du copain de Maïmouna envers la mère de celle-ci, s'inscrit dans ce cadre. Il en est de même pour Hadiza, qui cherche à se faire pardonner doublement : non seulement parce qu'au plan traditionnel, elle a des dettes envers ses parents, mais en plus parce qu'elle s'est mise en porte-à-faux vis-à-vis de sa famille en quittant le droit chemin. Mais quelle que soit leur position, les *kossou-kossou* essaient toujours d'envoyer de l'argent à leurs parents, preuve que le sentiment d'être en dette vis-à-vis des parents est toujours vivace.

Les rapports avec les autorités politiques et religieuses

En ce qui concerne le rapport aux autorités politiques et religieuses, les *karuwai* et les *kossou-kossou* ne sont pas logées à la même enseigne. Pour les *karuwai*, dans les faits, ces rapports se manifestent par une certaine collaboration avec les services de santé pour le dépistage des MST (maladies sexuellement transmissibles) et leur traitement et pour la lutte contre le sida. Elles sont sollicitées par les autorités municipales pour les opérations de salubrité publique (assainissement des lieux publics), la *magagia* servant d'intermédiaire entre *karuwai* et services municipaux. Elles ne sont guère inquiétées tant qu'elles ne fréquentent pas les bars ; la police n'intervient guère que pour les garder à vue lorsqu'après s'être saoulées, elles provoquent des bagarres et c'est alors la *magagia* qui se porte garante et fait suspendre la garde à vue.

Quant aux *kossou-kossou*, elles sont en butte constamment aux tracasseries policières du fait du racolage sur la voie publique et aussi pour le dépistage des maladies sexuellement transmissibles, ce qui se fait en collaboration avec le service des grandes endémies qui signale à la police judiciaire (où se trouve le service de la protection des mœurs) si les prostituées effectuent régulièrement leurs visites ou pas.

Les médias locaux, en particulier la presse écrite, stigmatisent la prostitution et mettent l'accent sur le côté moralisateur : les femmes sont jugées moralement responsables de la « dépravation des mœurs » par la perte des valeurs traditionnelles. Les discours moralisateurs n'empêchent pas les partis politiques d'avoir beaucoup de *karuwai* adhérentes. Dans l'histoire politique du Niger des années 60, les *magagia* étaient des représentantes du parti (RDA). Il en est de même à l'heure actuelle, tous les

grands partis (MNSD, TARAYA, CDS, ANDP, etc.) ayant aussi des adhérentes *karuwaï*. Ce sont des femmes disponibles, facilement mobilisables, ce qui n'est pas le cas des femmes mariées dont certains maris verraient d'un mauvais œil la participation à des activités extra-familiales.

Le rapport à la religion

Pour l'Islam intégriste, les prostituées demeurent des boucs émissaires : elles empêchent la pluie de tomber et doivent être châtiées. Le *zina* constitue un péché capital, il est classé parmi les délits les plus graves. La Sourate 10 du Coran dit : «Frappez le débauché et la débauchée de cent coups de fouet chacun. N'usez d'aucune indulgence envers eux afin de respecter la religion de Dieu ».

Ces discours prennent un sens particulier dans le contexte actuel de montée du fondamentalisme religieux qui engendre des attitudes violentes à l'égard des femmes. Ce fut le cas à Zinder, en juillet 1992, où les prostituées de Toudou Jamous²⁵ ont vu leurs maisons brûlées par une foule « d'illuminés » ; à Konni, Dosso et Niamey, des jeunes filles ont été attaquées parce qu'elles portaient des jupes.

Même si les *karuwaï* sont croyantes, elles ne peuvent pratiquer correctement la religion musulmane disent-elles, ni respecter les préceptes de l'Islam, notamment les cinq prières quotidiennes ou le jeûne.

Saoudé, une *karuwa* haoussa de 40 ans, originaire de Galma (Madaoua) :

« Je suis croyante, mais je ne prie pas compte tenue de ma situation, je suis déjà dans le péché, cela m'avancera à quoi de prier alors ? La prostitution et la pratique religieuse sont incompatibles. Mais lorsque je suis au village, je respecte les préceptes de l'Islam, car je ne veux pas être la seule dans la famille à ne pas prier, surtout que je suis l'aînée [des enfants] de mes parents. »

Dans leur situation, même si les *karuwaï* ont la volonté de pratiquer leur religion, elles abandonnent au bout de quelque temps, car n'importe quel marabout leur dirait que le *zina*²⁶ est *haram* (interdit).

25. Quartier de prédilection de la prostitution à Zinder.

26. *Zina* et *haram* sont des termes d'origine arabe. *Zina* est synonyme de relations sexuelles illicites, relations sexuelles entre deux personnes qui ne sont ni légalement mariées, ni en concubinage (dans le sens où l'homme prend une concubine). *Zina* dans le Coran recouvre à la fois la fornication (entre 2 personnes non mariées) et l'adultère impliquant une personne mariée).

Haoua, une *karuwa* haoussa de 18 ans, originaire de Fadama (Doutchi) : « avant je priais, plus maintenant, j'ai abandonné les prières parce qu'après le Zina, je ne peux pas effectuer les ablutions²⁷ réglementaires pour nettoyer mon corps de la souillure de l'acte sexuel ».

L'Islam a toujours condamné la prostitution ; même si les prostituées sont tolérées dans les sociétés musulmanes, elles y sont pourtant marginalisées par leur assignation dans un espace précis, loin du regard des croyants. A Niamey et dans les autres villes du Niger, on remarque que les prostituées vivent dans une zone précise au sein d'un quartier, et dans les quartiers, il y a des concessions où se regroupent les prostituées. On plaint souvent la prostituée sans la blâmer et le rapport ambivalent que les pouvoirs religieux ou publics ont toujours entretenu avec les prostituées s'explique peut être parce qu'elles prennent sur elles la face cachée, honteuse, de la respectabilité masculine.

La répression de la prostitution se justifie par le fait qu'elle est considérée comme une cause de la dégradation des mœurs : dans l'entendement des islamistes purs et durs, ce serait faire œuvre de salubrité morale, que de brûler les maisons des prostituées. Aussi, bien que les sectes se multiplient au Niger, nous n'avons pas rencontré de prostituées qui en fasse partie : le mépris affiché à leur égard par les fondamentalistes explique ceci.

Cependant, de plus en plus de femmes mariées assistent à des prêches organisés par des associations islamiques pour les femmes. Il existe même, au sein de ces associations, des groupes de femmes mariées ou divorcées qui convient les autres à suivre la voie de Dieu. A certaines occasions comme le *Mouloud*²⁸, mais de plus en plus les week-end, des femmes participent ou assistent à des séances de lecture du Coran et de chants religieux. Kiota, dans le département de Dossô, est la ville la plus réputée à cet égard. Pour ces femmes, ce genre de manifestation est un moyen d'accéder aux commentaires de textes sacrés. Cet intérêt pour le monde féminin est nouveau et manifeste une tentative des hommes de circonscrire cette force que symbolise la femme. Les raisons peuvent être aussi d'ordre externe : la montée du fondamentalisme islamique au plan international et la lutte entre différentes tendances ne manquent pas d'avoir des répercussions évidentes sur les associations islamiques nigériennes.

Un autre facteur est la démocratie naissante qui a permis l'existence de six associations islamiques au Niger, contre une pendant le régime d'exception, ainsi que l'offensive des associations féminines pour l'adoption du code de la famille, devenu le cheval de bataille des islamistes. Ceux-ci

27. Ces ablutions sont également obligatoires après tout acte sexuel, même s'il s'agit de personnes légalement mariées.

28. Fête commémorative de la naissance du prophète Mohamed.

tentent de diviser les femmes en dénonçant le caractère occidental du Code, dénonçant du même coup les musulmanes égarées qui ne respectent pas le Coran en avançant ce genre d'argument : « si vous êtes musulmanes comme vous le dites, respectez le Coran et acceptez la place qu'il vous réserve ».

Tout compte fait, cette irruption, voulue ou non, des femmes sur la scène publique, leur permet de faire évoluer leur position et l'Islam devient aussi un champ où vont se négocier de nouveaux rapports entre hommes et femmes.

Projets, perspectives

Si pour les *karuwai*, le *karuwantchi* est en principe une période transitoire, il n'en est pas de même pour les *kossou-kossou* ; les causes d'entrée dans la prostitution diffèrent, les projets également.

On note une fréquente alternance dans la vie des *karuwai* entre les périodes de prostitution et des périodes de concubinage ou même de mariage. Au bout de quelques années ou de quelques mois de mariage, la femme haoussa peut quitter son mari, retourner chez son père (ce qui est rarement le cas) ou s'installer temporairement ou définitivement avec d'autres femmes sous la protection d'une *magagia* ; il arrive en effet qu'une femme, après une période de prostitution, épouse, pour un temps plus ou moins long, un de ces clients. Cependant pour les mêmes raisons qui les ont poussées à divorcer une première fois, elles divorcent à nouveau. Pour certaines, le *karuwantchi* n'est donc pas conçu comme une transition permettant d'affirmer son autonomie face aux pressions de leur famille afin de se remarier ultérieurement à sa guise, mais il est, bel et bien, une solution alternative à la condition d'épouse.

La prostitution permet aux *kossou-kossou* de gagner de l'argent et d'entrevoir la possibilité de réaliser certaines projets. Le cas de Rabi, une *kossou-kossou* de 22 ans illustre bien ceci : elle déclare sans ambages se prostituer pour avoir de l'argent car en une nuit, on peut gagner parfois 25 000 FCFA (250 FF), surtout si le client est un Européen.

« Lorsque j'en ai beaucoup, je l'emmène au Bénin, j'ai d'ailleurs une maison maintenant au Zougou, la construction est presque terminée. J'ai vécu avec un Blanc pendant 18 mois, c'est lui qui m'a donné l'argent nécessaire à l'achat du terrain, chaque mois il me donnait de l'argent que j'envoyais à mon père. Il m'a même donné sa vidéo à la fin de son contrat.

L'argent, c'est très important, si tu n'en a pas, tu n'es rien, tu ne peux pas te sentir à l'aise en société. Même si tu es jeune et que tu as de l'argent,

tu seras respectée des grandes personnes, c'est le cas du propriétaire de la maison où j'habite, il est très sympathique avec moi, je paie régulièrement mon loyer.»

Quant à Hadiza, une autre *kossou-kossou* de 19 ans, elle veut ouvrir un magasin de prêt-à-porter et pour cela, elle espère trouver un client qui l'aiderait à réaliser ce projet.

Pour toutes, la promotion sociale passerait aussi par le mariage, mais avec un bon mari qui les prendrait totalement en charge et leur permettrait de réaliser certains projets, comme par exemple avoir une maison.

Ce sont les *kossou-kossou* qui font le plus souvent des projets d'investissement immobilier ou commercial, même si elles aspirent également au mariage, sans trop y croire. Quant aux *karuwaï*, même si, dans leurs propos, elles remettent en question les modèles conjugaux, certaines restent persuadées que le mariage est pour elles la seule issue. Elles sont résignées, raison pour laquelle elles acceptent, disent-elles, cette épreuve que Dieu leur envoie. Ces *karuwaï*, comme les *kossou-kossou*, attribuent leur situation à la fatalité qui les obligent à vivre « cette vie dégradante de prostituée ». Toutes ces femmes s'en remettent à Dieu, ce qui n'est pas étonnant car le Niger est à 90 % musulman : tout arrive par la volonté de Dieu et l'individu ne peut échapper à son destin. Toutefois, si *karuwaï* et *kossou-kossou* invoquent identiquement la volonté divine, elles n'ont pas la même attitude au plan pratique : les *kossou-kossou* ne sont pas attentistes, elles vont au-delà du discours de la résignation en faisant des projets d'avenir, en aspirant à une vie meilleure. L'âge explique aussi, sans doute, ce décalage entre *karuwaï* et *kossou-kossou*.

Quant aux *karuwaï*, les propos de Fatchima, *karuwa* haoussa de 44 ans, illustrent bien leur attitude face à l'avenir :

« Je m'en remets à Dieu, c'est lui qui dessine la bouche d'un individu ; par la même occasion, c'est lui qui le nourrit. L'avenir est dans les mains de Dieu, l'homme ne sait pas ce qui se passera demain, Dieu lui le sait ».

Conclusion

Au terme de cette analyse, on peut se demander si *karuwaï* et *kossou-kossou* sont réellement engagées dans un processus d'individualisation. Les faits incitent à nuancer cette hypothèse.

En fonction des domaines, l'individualisation est plus ou moins à l'œuvre. Chez les *kossou-kossou*, on rencontre des prises de distances relatives par rapport à la famille : quelles que soient les conditions dans

lesquelles elles ont quitté la famille, les relations ne sont pas rompues, l'indépendance n'est que partielle. A l'extérieur de la famille, les relations sont instrumentalisées, les *kossou-kossou* appréciant l'utilité des relations de solidarité de type contractuel, soumises à un impératif de réciprocité, qu'elles entretiennent entre elles. Quand aux *karuwai*, elles restent prises dans une solidarité mutuelle, de type communautaire.

Dans le cas de certaines *karuwai*, cependant, l'indépendance est quasiment totale dans la mesure où elles se trouvent affranchies de toute contrainte par suite du décès des parents directs et de la dispersion des autres, mais il s'agit en l'occurrence d'une situation objectivement imposée par les circonstances.

Dans d'autres cas, les *karuwai* conservent des relations avec le milieu d'origine en respectant toutes les obligations cérémonielles. En somme, c'est surtout dans ce constant va-et-vient combinatoire entre les situations urbaines où elles s'individualisent – ne serait-ce que par la force des choses –, et leurs attaches familiales qu'elles continuent en général d'entretenir vaille que vaille, que ces femmes s'affirment comme individus (même malgré elles). Ces bricolages, ces compromis illustrent bien le développement d'une certaine forme d'individualisation, qui n'est donc pas assimilable à de l'individualisme. Comme valeur absolue, celui-ci, en Afrique, reste une gageure.

Références bibliographiques

- BALANDIER G., 1984, « Le Sexuel et le Social. Lecture anthropologique », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXVI : 5-19.
1985, *Anthropologiques*, Paris, Librairie Générale Française.
- BAYARD J.-F. (sous la direction de), 1993, *Religion et modernité en Afrique Noire*, « Les Afriques », Paris, Karthala.
- BERNUS S., 1969, *Particularisme ethnique en milieu urbain : l'exemple de Niamey*, Paris, Institut d'ethnologie.
- Cahiers d'Études Africaines*, 65, XVII, n° spécial : « Des femmes sur l'Afrique des femmes ».
- CORBIN A., 1982, *Les Filles de Noce, misère sexuelle et prostitution au XIX^e siècle*.
- ECHARD N., 1985, « De la Sexualité des femmes : "même la viande est vendue avec le sang" », in N. C. Mathieu, *L'arraisonnement des femmes, Essai en anthropologie de sexes*, Paris, édition de l'EHESS, « Cahiers de l'Homme ».
- Les Cahiers internationaux de Sociologie*, 1984, « Le sexuel », Paris, PUF.
- MARIE A., 1984, « Belles de nuit en noir et blanc », *Autrement*, « Capitales de la couleur », hors série 9, oct. 1984 : 239-249.

- DE MAXIMY R., 1984, « Le chaud, le chic et le chèque », *Autrement*, « Capitales de la couleur », hors série 9, oct. 1984 : 249-252.
- MERNISSI F., 1981, *Sexe et idéologie en Islam*, Édition TIERCE, Paris.
- ORSTOM, 1991, *Les relations hommes-femmes dans le bassin du Lac Tchad*, Actes du IV^e colloque méga-Tchad, CNRS/ORSTOM, Paris.
- PARFAIT M., Eloundou-Enyegue, 1992, « Solidarité dans la crise ou crise des solidarités familiales au Cameroun », *Dossiers du CEPED*, n° 22, Paris, décembre.
- SMITH M., 1969, *Baba de Karo*, Paris, Plon.
- SONGUE P., 1986, *Prostitution en Afrique, l'exemple de Yaoundé*, Paris, L'Harmattan.
- TABET P., 1987, « Du don au tarif, les relations sexuelles impliquant une compensation », *Les Temps Modernes*, n° 90.
- TIÉKOURA O., 1991, *La prostitution comme pratique et stratégie face à la crise ; la prostitution des jeunes filles kossou-kossou, Niamey*, Mémoire pour le diplôme de 3^e cycle de l'IEDES.
- UNICEF, 1993, Plan cadre du programme de coopération entre l'Unicef et le gouvernement du Niger (période 1995-1999), Niamey.
- WERNER J.-F., 1993, *Marges, sexe et drogues à Dakar*. Paris : Karthala.